



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

PREFECTURE  
Direction de la citoyenneté et de  
la légalité  
Bureau de l'urbanisme

Saint-Denis, le 23 avril 2018

Affaire suivie par  
Faouzia MROIVILI  
Tél : 02 62 40 76 71  
faouzia.mroivili@reunion.pref.gouv.fr

**Synthèse de la consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral  
relatif à la réalisation de trois belvédères par le Conservatoire du littoral  
sur la commune de La Possession**

Conformément aux dispositions de l'article L.121-24 du code de l'urbanisme, le projet de réalisation de belvédères par le Conservatoire du littoral sur la commune de La Possession a été mis à la disposition du public du vendredi 6 avril 2018 au vendredi 20 avril 2018 à la sous-préfecture de Saint-Paul, au bureau de l'urbanisme de la préfecture et par voie électronique sur le site des services de l'État à La Réunion.

Aucune observation du public n'est parvenue à la préfecture durant ce délai.